



## Charte pour les groupes d'entraide SPAMA

*Tout parent touché par un deuil périnatal peut participer à ces rencontres et cela quelle que soit la cause du décès du bébé (accident à la naissance, accompagnement en réanimation néonatale, poursuite de grossesse, MFIU, FC tardives, IMG...). Il convient alors d'être particulièrement vigilant à ce que chaque parent présent se sente suffisamment en confiance pour exprimer son vécu, quelle que soit sa situation. Si un parent ayant vécu une IMG souhaite intégrer le groupe, le prévenir de la possibilité de rencontrer d'autres vécus, autour d'un choix différent. Si cela lui semble trop difficile, il faut veiller à l'orienter vers d'autres associations ou moyens de soutien (ex/Forum de l'association Petite Emilie).*

Lors des échanges, tous les participants sont invités à respecter les règles du groupe:

1. Le respect de la parole : chacun a droit à un temps de parole s'il le souhaite. Les animateurs veillent à ce que ce temps soit équitablement réparti entre les personnes présentes.
2. La ponctualité : chacun s'engage à venir bien à l'heure pour que chaque rencontre puisse démarrer avec toutes les personnes qui s'y sont inscrites.
3. Le non-jugement : la parole, le comportement et les différences entre les personnes présentes ne donnent lieu à aucun jugement de valeur.
4. La confidentialité : tout ce qui se dit lors de ces rencontres ne peut, en aucun cas, sortir de ces rencontres et être répété à des personnes extérieures.
5. La liberté : personne n'est obligé de s'exprimer.
6. L'expression : chacun parle en son nom propre et utilise la première personne « je ».
7. Le retour d'expérience : chacun pourra partager en fin de rencontre, au travers d'une fiche succincte, ses impressions et attentes.